



AVIS SUR UN NIVEAU ACCEPTABLE DES CAPTURES DE FLÉTAN DU GROENLAND DU GOLFE DU SAINT-LAURENT POUR LA SAISON DE PÊCHE 2014-2015

Contexte

Au printemps 2013, suite à l'évaluation du stock de flétan du Groenland (*Reinhardtius hippoglossoides*) du golfe du Saint-Laurent (MPO 2013a) et au comité consultatif, Pêches et Océans Canada annonçait que le total autorisé de captures (TAC) serait de 4 500 t par année pour les saisons de pêche 2013-2014 et 2014-2015.

Avec cette approche de gestion pluriannuelle des pêches, le secteur des Sciences fournit, pendant les années intérimaires, une mise à jour concernant l'état du stock en fonction d'indicateurs déterminés au préalable. Deux mises à jour ont donc été produites suite à la saison de pêche 2013 (MPO 2013b, MPO 2014). Les indicateurs ont montré une diminution significative de l'abondance de flétan du Groenland de taille commerciale dans la zone 4RST en 2013 qui remet en cause les recommandations de l'avis scientifique de 2013. Suite à ces mises à jour, la Gestion des pêches a demandé au secteur des Sciences un avis sur un niveau acceptable des captures pour la saison de pêche 2014-2015, soit l'année de gestion du 15 mai 2014 jusqu'au 14 mai 2015.

La présente réponse des Sciences découle du processus de réponse des Sciences du 14 mars 2014 sur un avis sur un niveau acceptable des captures de flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent pour la saison de pêche 2014-2015.

Analyse

L'analyse de la demande sur un niveau acceptable de captures de flétan du Groenland est basée sur les résultats présentés dans la mise à jour des principaux indicateurs de l'état du stock et la mise à jour des indicateurs de la pêche commerciale, dont les éléments-clés sont :

- En date du 10 janvier 2014, les débarquements de la pêche dirigée au flétan du Groenland étaient de 2 272 t, soit 63 % de l'allocation possible de 3 607 t. L'effort total de pêche de 2013 était comparable à celui de 2012, mais la distribution spatiale de l'effort était beaucoup plus étendue.
- Le taux de capture moyen dans 4RST en 2013 a diminué de 43 % comparativement à 2012. Cette baisse est observable dans les trois régions géographiques de pêche du golfe, soit l'ouest du golfe (-35 %), le nord d'Anticosti (-51 %) et Esquiman (-56 %).
- L'indice de biomasse provenant du relevé du MPO a diminué en 2013. Il est comparable à la moyenne de la série (1990-2012), mais constitue la valeur la plus faible depuis 2000. L'indice de biomasse du relevé du programme des pêches sentinelles mobiles est en diminution constante depuis 2007 et a atteint en 2013 l'une des plus faibles valeurs observées depuis le début de ce relevé.
- L'abondance des pré-recrues (40-43 cm) et des recrues (> 44 cm) dans le relevé du MPO a diminué de 28 % et 41 % respectivement, par rapport à 2012. L'abondance des poissons qui seront disponibles à la pêche en 2014, soit les poissons de 40 cm et plus, a donc diminué et est maintenant comparable à la moyenne.

Les données des relevés de recherche et de la pêche commerciale montrent donc une diminution significative et d'ampleur similaire de l'abondance de flétan du Groenland de taille commerciale dans la zone 4RST en 2013. Les débarquements en 2013 ont diminué de 35 % comparativement à 2012. Cette diminution est comparable à celle documentée par les indicateurs de l'état du stock, ce qui suggère des taux d'exploitation comparables en 2012 et 2013.

Les valeurs de taux de capture et d'abondance des pré-recrues et recrues dans le relevé du MPO estimées en 2013 sont comparables aux valeurs qui avaient été observées au début des années 2000. Pour un même état de stock, les débarquements avaient été de 2 105 t, 1 280 t et 1 730 t en 2000, 2001 et 2002 respectivement, soit au moins 44 % inférieurs à l'allocation annuelle possible en 2013-2014.

Les perspectives à court et moyen terme quant à l'abondance de flétan du Groenland dépendent entre autre de l'abondance des différentes cohortes. L'abondance des juvéniles varie beaucoup d'une année à l'autre et ces fluctuations ont un impact sur le succès de pêche. Les classes d'âge qui devraient contribuer à la pêche en 2014 sont d'abondance moyenne ou faible. La cohorte de 2010 qui était d'abondance élevé à 1 et 2 ans, ne se démarque plus autant de la moyenne à l'âge 3 selon le relevé du MPO. Cette cohorte ne commencera à être recrutée à la pêche qu'en 2015 et sera pleinement recrutée en 2016. Il est donc peu probable que l'état du stock s'améliore en 2014.

Conclusions

Compte tenu des baisses importantes observées pour les différents indicateurs et que la perspective à court terme ne laisse pas croire que la situation pourrait s'améliorer en 2014, il est recommandé de revoir le TAC annoncé pour la saison 2014-2015 à la baisse afin que celui-ci reflète la situation actuelle de plus faible abondance. Des captures similaires à celles de 2013-2014 pourraient permettre de maintenir aussi un taux d'exploitation équivalent à celui observé en 2013-2014.

Collaborateurs

Nom

Archambault, Diane
Bourdages, Hugo
Brassard, Claude
Castonguay, Martin
Cyr, Charley
Gauthier, Johanne
Lambert, Yvan
Sainte-Marie, Bernard

Affiliation

MPO, Sciences, Région du Québec
MPO, Sciences, Région du Québec

Approuvé par

Serge Gosselin
Directeur, Sciences démersales et benthiques
Région du Québec
Pêches et Océans Canada

Date : 24 mars 2014

Sources de renseignements

La présente réponse des Sciences découle du processus spécial de réponse des Sciences du 14 mars 2014 sur un avis sur un niveau acceptable des captures de flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent pour la saison de pêche 2014-2015.

Références

- MPO. 2013a. [Évaluation du flétan du Groenland du golfe Saint-Laurent \(4RST\) en 2012](#). Secr. can. consult. sci. MPO, Avis sci. 2013/039.
- MPO. 2013b. [Mise à jour des principaux indicateurs de l'état du stock du flétan du Groenland du golfe Saint-Laurent \(4RST\) en 2013](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2013/025.
- MPO. 2014. Mise à jour des indicateurs de la pêche commerciale du flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent en 2013. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2014/013.

Le présent rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région du Québec
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000
Mont-Joli (Québec)
Canada G5H 3Z4
Téléphone : (418) 775-0825
Courriel : bras@dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3815

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2014. Avis sur un niveau acceptable des captures de flétan du Groenland du golfe du Saint-Laurent pour la saison de pêche 2014-2015. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2014/022.

Also available in English :

DFO. 2014. Advice on an acceptable level of Greenland Halibut catches in the Gulf of St. Lawrence for the 2014–2015 fishing season. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2014/022.